

# Le gouvernement du Land de Rhénanie-du- Nord-Westphalie



Communiqué de presse – 371/05/2020

## **Le gouvernement du Land augmente les investissements dans la NRW-Soforthilfe (aide d'urgence) et le MKW-Soforthilfeprogramm (programme d'aide d'urgence)**

12.05.2020  
Page 1 sur 3

Service de presse  
Chancellerie d'État 40213  
Tél. 0211 837-1134  
0211 837-1405  
ou 0211 837-1151

[presse@stk.nrw.de](mailto:presse@stk.nrw.de)  
[www.land.nrw](http://www.land.nrw)

**Ministre de l'économie Pinkwart : une solution de protection de la confiance aide les indépendants individuels à atténuer les conséquences de la crise**

**Ministre de la Culture Pfeiffer-Poensgen : le soutien aux artistes indépendants est augmenté à 32 millions d'euros**

**Le Ministère de l'économie, de l'innovation, de la numérisation et de l'énergie et le ministère de la culture et des sciences annoncent**

Afin de garantir que l'aide d'urgence NRW-Soforthilfe 2020 apporte à toutes les petites entreprises souffrant de la crise du coronavirus le soutien qu'elles espéraient, le gouvernement du Land a élaboré une solution rapide et équitable pour renforcer la confiance. En effet, le gouvernement fédéral souhaite que l'aide d'urgence ne soit utilisée que pour les dépenses opérationnelles, matérielles et financières courantes et non pour la subsistance. Afin de garantir que les indépendants solitaires qui n'ont pas introduit de demande d'aide au revenu de base en mars et avril ne soient pas désavantagés, le gouvernement du Land leur accorde une prime indirecte d'un montant total de 2 000 euros pour ces mois.

Les dispositions prises pour l'aide d'urgence NRW-Soforthilfe s'appliquent également aux artistes indépendants qui ont déposé une demande avant la fin du mois d'avril. Avec des fonds supplémentaires s'élevant à 27 millions d'euros, le soutien aux artistes indépendants sera également étendu : Le programme d'aide d'urgence lancé à la mi-mars par le ministère de la culture et des sciences sera porté à 32 millions d'euros. Jusqu'à 13 000 travailleurs culturels supplémentaires bénéficieront ainsi d'une prime pour frais de subsistance de 2 000 euros pour les mois de mars et avril.

Ministre de la Culture, Isabel Pfeiffer-Poensgen : « Avec la décision d'aujourd'hui, notre Land a trouvé une solution équitable pour de nombreux artistes freelances qui sont particulièrement

touchés par les restrictions liées au coronavirus. Personnellement, j'avais particulièrement à cœur que nous n'abandonnions pas le grand nombre de travailleurs culturels qui n'ont pas encore été inclus dans notre programme MKW. Nous augmentons donc notre programme à environ 32 millions d'euros et, en même temps, en tant que Land, nous offrons, dans le cadre de l'aide d'urgence NRW-Soforthilfe, une protection de confiance aux demandeurs qui ont sollicité une aide d'urgence NRW-Soforthilfe pour leurs moyens de subsistance avant la fin du mois d'avril. »

Ministre de l'économie Prof. Andreas Pinkwart : « Les Länder ont fait fortement pression sur le gouvernement fédéral pour que les travailleurs indépendants solitaires qui ont été durement touchés par la crise puissent également utiliser une partie de l'aide d'urgence pour assurer leurs moyens de subsistance. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a pas suivi cette demande des Länder, qui était partagée par tous les partis. Je suis heureux que nous aidions les travailleurs indépendants à atténuer les conséquences de la crise grâce à la solution de protection de confiance en NRW. C'est en même temps une reconnaissance de la performance entrepreneuriale et une appréciation de ce groupe professionnel. »

### **Aperçu des réglementations**

- Tous les travailleurs indépendants individuels sont tenus de présenter une déclaration à la fin de la période d'autorisation de trois mois. Ils y indiquent s'ils ont eu besoin de l'aide d'urgence NRW-Soforthilfe dans son intégralité pour couvrir le manque de liquidités causé par le coronavirus. Sinon, ils doivent rembourser tout excédent d'aide reçu. La nouvelle réglementation prévoit qu'ils peuvent utiliser avec ce justificatif 2 000 euros pour leurs frais de subsistance.
- La condition préalable est que les candidats n'aient pas fait de demande pour ALG II ni en mars ni en avril. Cette prime indirecte du Land n'est pas accordée s'ils ont déjà reçu le soutien du programme d'urgence pour les artistes du ministère de la culture et des sciences.

### **Programme d'aide d'urgence pour les artistes indépendants :**

- Les candidats éligibles qui ont déjà soumis une demande mais qui n'ont pas encore été éligibles en raison de la limite budgétaire de cinq millions d'euros recevront, sur justificatif

de leur activité artistique (adhésion à la Künstlersozialkasse ou à une autre association d'artistes) une aide financière pour leurs frais de subsistance s'élevant à 2 000 euros pour les mois de mars et avril. La condition préalable est qu'en mars et avril, ils n'aient reçu aucune prestation du programme MKW, de l'aide d'urgence NRW-Soforthilfe 2020 ou de revenu de base

- L'aide aux demandeurs dont la demande a déjà reçu une décision positive est portée à un montant forfaitaire de 2 000 euros.

Avec l'aide d'urgence Corona-Soforthilfe, le gouvernement du Land a déjà pu fournir à près de 400 000 entreprises un soutien financier et non bureaucratique depuis son lancement fin mars. Au total, le Land et le gouvernement fédéral ont déboursé 4,07 milliards d'euros. 86 % des demandeurs étaient des travailleurs indépendants et des entreprises comptant jusqu'à cinq employés. 15 000 demandes ont été rejetées.

**Contacts presse :**

Porte-parole presse MWIDE : [Matthias.Kietzmann@mwide.nrw.de](mailto:Matthias.Kietzmann@mwide.nrw.de)

Porte-parole Presse MKW : Jochen Mohr, 0211 / 896– 4790,

[presse@mkw.nrw.de](mailto:presse@mkw.nrw.de)

*Ce communiqué de presse est également disponible sur Internet à l'adresse Internet du gouvernement du Land [www.land.nrw](http://www.land.nrw)*

*[Avis sur la protection des données concernant les réseaux sociaux](#)*